[Nom et prénom]  
[Établissement/École/ Service]  
[Adresse]

à le

Madame l'Inspectrice d'académie  
Madame la Rectrice de l’académie de Nantes  
s/c de (nom du chef·fe d’établissement)  
s/c de (nom de l’IEN de circonscription)  
Monsieur-Madame le-la chef·fe de service  
Madame l'Inspectrice d'académie  
Madame la Rectrice de l’académie de Nantes  
Monsieur-Madame le-la chef·fe de service

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de la loi (rayer la mention inutile)  
n°84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires, n°82-997 du 23 novembre 1982 (art. 2), portant statut des agents non-titulaires de l’État, définissant l’attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j’ai l’honneur de solliciter un congé :

**le 10 novembre 2025** pour participer à un **stage de formation syndicale « Education prioritaire »,** qui se déroulera à Nantes de 8h30 à 17h à la maison des syndicats (gare de l'état) à Nantes.

Il est organisé par la FSU de Loire-Atlantique sous l’égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 15 septembre 1997).

Recevez, Madame l'Inspectrice d'académie, Madame la Rectrice de l’académie de Nantes, Monsieur-Madame le-la chef·fe de service, mes sincères salutations.

A , le